

**PROCES – VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAULZET–  
SEANCE DU VENDREDI 11 SEPTEMBRE 2020 à 20h15**

L'an deux mil vingt, le vendredi 11 septembre à vingt heures quinze minutes, le Conseil Municipal de la Commune de SAULZET, dûment convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente, sous la présidence de M. Jean-François HUMBERT, Maire.

Présents : Messieurs Jean-François HUMBERT, Nicolas CHOLLET, Bernard FONCELLE, Alain JACQUET, Gérard MARTIN, Philippe TIAUD, Bernard TOUREAUX, Mesdames Sylvie BOYER, Valérie JACQUET, Stéphanne MEUNIER, Clémence VARIN-HUMBERT

Madame Stéphanne MEUNIER a été élue secrétaire de séance

**PREAMBULE : APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA DERNIERE REUNION**

Monsieur le Maire propose de valider le procès-verbal de la réunion du 10 juillet dernier, expédié à tous les membres. A l'unanimité et sans remarque, le procès-verbal est approuvé. Il propose d'ajouter 2 points à l'ordre du jour :

- Communauté de Communes St-Pourçain Sioule Limagne : Demande du fonds de concours 2020.
- budget commune : décisions modificatives.

Les membres du Conseil Municipal approuvent à l'unanimité ces ajouts.

**POINT N° 1 : COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES TRANSFERTS DE CHARGES (CLECT) :  
DÉSIGNATION D'UN MEMBRE TITULAIRE ET D'UN MEMBRE SUPPLÉANT**

VU la délibération du conseil du Communauté de Communes Saint-Pourçain Sioule Limagne en date du 23 juillet 2020 dans laquelle il a été décidé de créer une Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charge (CLECT) entre la communauté de communes et ses communes membres, où chaque commune sera représentée par un membre titulaire et un membre suppléant,

Il est nécessaire de désigner 1 membre titulaire et 1 membre suppléant pour siéger au sein de cette commission.

**Monsieur Gérard MARTIN est désigné membre titulaire et Monsieur Alain JACQUET, membre suppléant.**

**POINT N° 2 : PROJET DE CREATION D'UNE MAISON D'ASSISTANTES MATERNELLES**

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier de Madame Julie MARIDET, domiciliée à SAULZET, 1 rue de la dame jaune, dans lequel elle informe de son intention de créer une maison d'assistantes maternelles (MAM) au 19 rue des Bernards.

- Considérant qu'une MAM est un atout pour la commune et un service supplémentaire pour les Saulzétols,
- Considérant le nombre très faible d'assistantes maternelles sur la commune,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne un avis favorable pour la création d'une maison d'assistantes maternelles.

**POINT N° 3 : POINT SUR LES TRAVAUX 2020 ET PROJET DE TRAVAUX 2021**

Gérard Martin informe le conseil de l'avancée des travaux :

- o Pas de connaissance de la date pour le goudronnage de la Rue des Billys.
- o Projets 2021 : un devis a été demandé à M. Grillet de St Bonnet de Rochefort pour le crépi du hangar du Clos St Julien et les toilettes de la pétanque.
- o Gérard Martin a commencé des recherches pour la création d'un plan du cimetière.
- o Une réunion de la commission travaux va être fixée.

**POINT N° 4 : LOTISSEMENT LE CLOS SAINT-JULIEN : ETUDE DE SOL**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que désormais, la récente loi ELAN rend obligatoire de faire effectuer une étude de sol. C'est au vendeur du terrain de fournir cette étude géotechnique et de l'annexer à la promesse de vente. Un devis a été demandé à la société GEODECRION.

**POINT N° 5 : COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SAINT-POURCAIN SIOULE LIMAGNE : DEMANDE DE  
FONDS DE CONCOURS**

Le conseil Municipal, à l'unanimité, décide de demander le fonds de concours 2020 d'un montant de 3 550 euros pour la réalisation du réfectoire.

**POINT N°6 : BUDGET COMMUNE : DECISIONS MODIFICATIVES**

Il est nécessaire qu'une décision modificative soit prise pour régler les travaux de voirie. En effet, 34 000 euros ont été budgété lors de l'élaboration du budget primitif 2020 mais le devis de Eiffage est de 35563 euros TTC. 2 500 euros seront donc pris à l'article de fonctionnement 615221 (bâtiments publics) pour les mettre à l'article 2315 en section d'investissement 2315.

Une seconde décision modificative sera prise pour régler la facture des frais de signalisation et mise en sécurité de la rue des Billys qui s'élève à 5 023.07 euros TTC. La somme de 3 000 euros avait été prévue en section d'investissement

à l'article 2315, programme 119, au budget primitif 2020. 2 500 euros supplémentaires seront pris à l'article de fonctionnement 615231 (voiries). Ces décisions modificatives sont approuvées à l'unanimité.

### QUESTIONS DIVERSES

- Point sur les affaires judiciaires : Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de traiter ce point à huis-clos et de le reporter en fin de conseil pour permettre au public présent d'assister à la fin du conseil municipal. Le Conseil Municipal accepte de traiter ce point à huis clos, ce qui permettra à chacun de s'exprimer plus librement.
- La commission Sécurité est passée à la salle polyvalente, un premier avis défavorable avait été émis en raison de tuyaux de gaz périmés. Après renouvellement du matériel, la préfecture a donné un avis favorable.
- La commission Accessibilité est passée pour vérifier les normes du nouveau réfectoire, un avis favorable a été émis.
- Rentrée scolaire : 20 élèves sont à Saulzet sur 2 niveaux : 11 en CE2 et 9 en CM1. ELIOR reste le prestataire pour la cantine pour 2020/2021.
- M. le Maire demande l'avis du conseil pour la titularisation de Kévin ROPIQUET, actuellement sous contrat en tant qu'adjoint technique. Le conseil donne un avis favorable. Kévin ROPIQUET sera donc stagiaire pendant un an avant d'être titularisé.
- M. le Maire informe le conseil qu'un huissier s'est rendu au logement de l'école pour le non-paiement du loyer (dette de 5000 €).
- Philippe TIAUD présente l'avancement de son travail sur le site internet.
- Le déblocage du prêt de 150 000 € a été effectué afin de rembourser l'emprunt du lotissement s'élevant à 200 000 €.
- M. le Maire informe que la mini pelle va devoir être transportée chez Clermont Matériel pour réparation.
- Point sur les affaires judiciaires : M. le Maire demande au public présent de sortir pour délibérer à huis clos sur ces dossiers.

#### Tour de table :

- ✓ Alain Jacquet informe le conseil des prochaines réunions du SICTOM et SIVOM qui auront lieu le même jour. Bernard Foncelle et Alain Jacquet s'organisent pour aller au deux.
- ✓ L'Assemblée Générale de la Gym aura lieu samedi 12 septembre à 10h : Valérie Jacquet, Alain Jacquet et Gérard Martin seront présents.
- ✓ Valérie Jacquet et Clémence Varin font le compte-rendu de la réunion de la Magic qui souhaiterait davantage informer sur ses services.
- ✓ Stéphanne Meunier informe le conseil que le CSAS a décidé d'annuler le repas des anciens initialement prévu le dimanche 18 octobre 2020. Les contraintes sanitaires et l'évolution du virus semblent trop incertaines pour l'instant. Une réunion début octobre va être proposée afin de prendre une décision soit de report soit d'annulation totale de ce repas.
- ✓ Alain Jacquet informe le conseil d'une fuite d'eau dans sa rue dans la semaine.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 H 00